



*Besoin*

*vo***D'ADAPTER**  
*tre***logement ?**

Pour mieux vivre chez vous, en toute autonomie,



**un ergothérapeute** *vous conseille*

**GRATUITEMENT**



# Quel est le rôle de l'ergothérapeute ?

Aménager son logement pour conserver un maximum d'autonomie peut parfois sembler complexe... L'ergothérapeute, missionné par le Département, va évaluer ce qu'il est possible de faire, en tenant compte de vos habitudes de vie et de vos besoins, actuels mais aussi à venir. Il vous apporte ainsi des conseils personnalisés et durables sur les adaptations à réaliser dans votre logement, mais aussi le matériel pouvant faciliter votre quotidien.

## Bon à savoir !

**Pensez à apporter des plans, photos, etc. pour une meilleure prise en compte de votre environnement.**

## Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, aux aidants mais également aux associations, aux bailleurs...

## Comment en bénéficier ?

L'ergothérapeute vous reçoit gratuitement, sur rendez-vous, dans les antennes de la Maison départementale de l'habitat et du logement.

**Retrouvez les prochaines dates de permanences sur**  
**[www.loire.fr/logement](http://www.loire.fr/logement)**

**Plus d'informations**

**Rendez-vous à la Maison départementale de l'habitat et du logement :**

- **Montbrison - 53 rue de la République - 04 77 96 56 66**
- **Roanne - 5 rue Brison - 04 77 78 39 94**
- **Saint-Étienne - 20 A rue Balaÿ - 04 77 59 96 50**